



PROGRAMME D'ASSISTANCE TELEPHONIQUE POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE

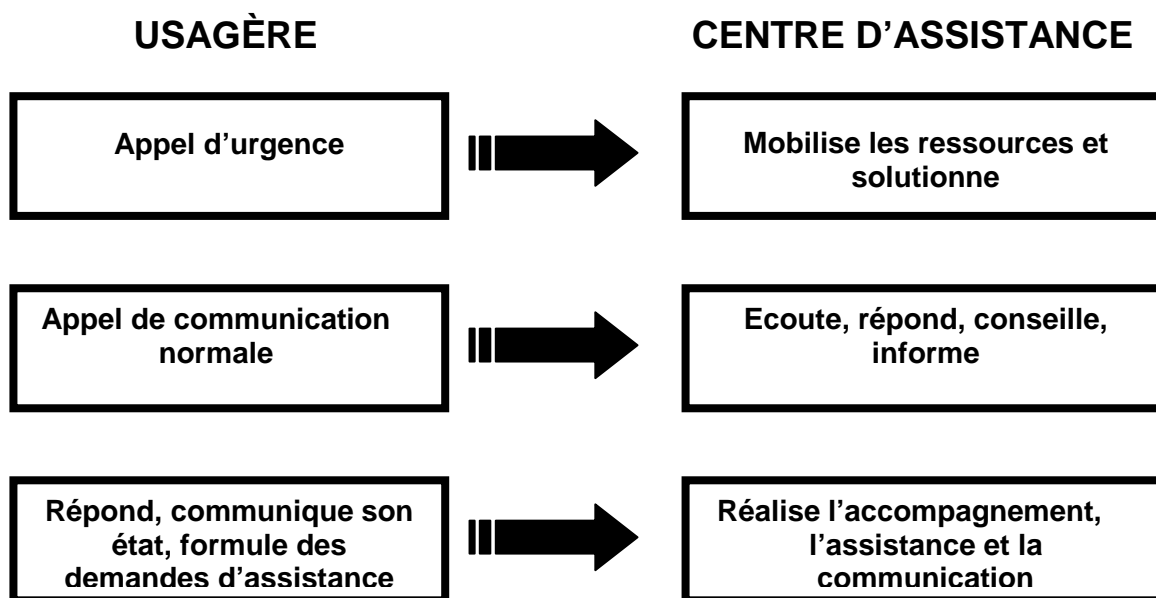
“Un recours entre tes mains qui permet une plus grande sécurité”



*Assistance immédiate et à distance
face aux situations d'urgence
24h sur 24*

PROGRAMME DE TÉLÉASSISTANCE POUR LES FEMMES VICTIMES DE MALTRAITANCE

FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE:



■ CONDITIONS D'ACCÈS AU PROGRAMME:

- Être une femme victime de maltraitance et disposer d'un ordre de protection ou d'éloignement.
- Ne pas vivre avec la ou les personnes qui sont à l'origine des mauvais traitements.

■ POUR PLUS D'INFORMATION CONSULTEZ :

- Le Service d'Information Municipal. Tél: **010**
- Le Centre Municipal des Services Sociaux proche de votre domicile.
Du lundi au vendredi de 10:00 à 13:00 h.
- Le **Centre Municipal de la Femme –CMIO-** Tél: **963 28 72 58**
- Le Groupe GAMA appartenant à la Police Locale de la Circonscription proche de votre domicile.

**Assistance immédiate et à distance face aux situations d'urgence
24h sur 24, de forme gratuite.**